

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9^e). — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléph. CENTRAL 80-02

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

COMME ILS SONT TOUS

M. Zéronéant de l'Institut

M. Ignace Zéronéant, officier de l'Instruction publique, grand-officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des Beaux-Arts et du Comité de la Société Nationale, a inscrit son nom respectable, suivi de tous ses titres, au bas de la pétition dans laquelle M. Dominique Delahaye, marchand de toile et sénateur royaliste, demande au Sénat de refuser le legs Rodin.

Peintre distingué, sculpteur éminent, graveur aussi, à ses heures (car, suivant une formule qu'il offre comme règle de vie à ses élèves : « il faut tout ce qui se vend »), M. Ignace Zéronéant ne pouvait pas ne pas s'associer à cette manifestation essentiellement traditionaliste, à cette démarche destinée à inviter le public et les nouveaux à ne point confondre les aventuriers et les bohèmes de l'art, avec les artistes officiels, conservateurs brevetés des règles et des canons. M. Zéronéant eut, en s'abstenant, et à plus forte raison en se classant parmi les admirateurs de Rodin, manqué aux principes qui gouvernent sa carrière et sa vie, et assurément son succès, en associant sur des bases solides et régulières sa notoriété, consacrée par l'Etat et reconnue par tous les corps constitués.

C'est au musée du Louvre que M. Zéronéant se rencontra pour la première fois avec l'Art.

Le jeune Ignace courait alors sur ses dix ans. Sa bonne devait le conduire tous les jeudis au jardin des Tuileries. Mais un jour, en jouant avec ses petits camarades, l'artiste en herbe faillit tomber dans le bassin. Morvandelle prudente, la bonne se jura que, jamais plus, elle n'exposerait l'enfant dont elle avait la charge, à une mésaventure dont les suites auraient été désagréables pour elle autant que pour lui. Depuis ce jour mémorable, l'astucieuse paysanne, quand venait l'après-midi du jeudi, prenait bien, avec le petit Ignace, la direction des Tuileries ; mais, prudemment, elle s'arrêtait au Louvre. Elle estimait, dans sa sagesse traditionnelle de fille de France au robuste bon sens, que les salles du musée étaient infiniment moins dangereuses pour un gamin turbulent que le jardin et ses bassins. C'est à ce raisonnement judicieux que le petit Zéronéant dut de passer au musée du Louvre une après-midi par semaine, pendant plusieurs années. Il en emporta une impression inoubliable. Maintenant encore, il se souvient et il parle volontiers de l'émotion admirative qui remua sa jeune âme quand il contempla, sans jamais se lasser de leur vue, l'éclat du parquet ciré, la majesté des gardiens aux poitrines constellées, la splendeur des boiseries.

Sa vocation artistique, cependant, ne devait se déclarer que longtemps après. Ignace Zéronéant avait été, au lycée, un élève moyen. Jamais le premier, mais jamais le dernier, il obtenait régulièrement des accessits aux distributions de prix. Le mot « passable » figurait sur ses carnets de notes trimestrielles, en face de toutes les rubriques : version latine, — langue anglaise, — dessin, — composition française, — etc. Seules, faisant exception, la « santé » et l'« assiduité » d'Ignace étaient régulièrement qualifiées, par le professeur, d'« excellentes ». Le jeune homme avait laborieusement décroché son diplôme de bachelier, et ne se décourageant pas plus de goûts particuliers qu'on ne lui connaissait d'aptitudes spéciales, il se demandait dans quelle profession il rechercherait sa subsistance. Un incident banal vint le tirer du doute et lui marquer sa voie.

Ignace passait les mois d'été, avec sa famille, dans un petit bourg normand, au bord de la Manche. Les Zéronéant occupaient une petite villa verte et rose, exactement pareille à celles qu'occupaient les autres familles de baigneurs, toutes familles de même condition et de même fortune, consacrant à leur villégiature annuelle, le même budget. Une seule maison, dans le bourg, dépassait les autres, par le nombre et l'ampleur de ses pièces, par l'étendue des terrasses et du jardin et par la multiplicité des tours symétriques. Toutes les années précédentes, cette maison, connue sous l'appellation de « château » était restée vide. L'année qui devait être décisive pour la vocation d'Ignace, on annonça que le « château » était loué, et l'on cita bientôt le nom de l'heureux et fortuné locataire. C'était un homme très riche, en effet, et les autres baigneurs s'exaltaient le soir sur son luxe et enviaient ses revenus.

— Il y a vingt ans, il arrivait à Paris sans un sou et maintenant, il vit sur un pied de cent mille francs, et il est décoré...
Fort intéressé, le jeune Ignace, généralement indifférent et taciturne, prit la parole :
— Quel métier exerce-t-il donc ?
— C'est un artiste : il est peintre !
A ces mots, Ignace Zéronéant sentit brusquement sa vocation se déclarer. Une voix mystérieuse lui souffla dans l'oreille :
— Tu seras peintre... comme le locataire du château !
Et le soir, au dîner, le bachelier annonça gravement à ses parents qu'il vou-

lait être peintre, que sa résolution était définitive, et que toute tentative faite pour étouffer sa vocation serait vaine.

Le père acquiesça. La mère suivit. Ignace, dès lors, commença à laisser pousser ses cheveux rares et décolorés, et il troqua sa petite cape anglaise contre un feutre mou à larges bords comme en portaient les paysans auvergnats, les jours de foire. Il pensait se donner « l'air artiste » tout en réalisant une économie appréciable.

Les vacances terminées, Ignace, à Paris, dut choisir un atelier et un professeur. Ingénieusement, il s'informa du revenu des peintres connus, et il arrêta son choix sur un membre de l'Institut, dont les véritables artistes disaient qu'il « maniait pinceau comme un cochon sa queue », mais dont l'hôtel du boulevard Malesherbes, la rosette rouge, la somptueuse limousine, affirmaient assez le succès et la fortune.

Des considérations inspirées de la même esthétique guidèrent le jeune Ignace quand, sur le point de s'établir, il apprit qu'il hériterait de la notoriété et rendrait plus facile la tâche des critiques complaisants, en se choisissant une « spécialité ». Il sut que, de tous les peintres, les portraitistes étaient ceux qui avaient le plus de chance de vendre vite et cher leurs toiles : il sentit aussitôt naître en lui un goût tyrannique pour le portrait ; il se bassa, faire violence par « la vocation » ; il fut portraitiste.

Il mit sur de la toile, en ayant soin de les faire paraître à leur avantage, les traits de ceux de ses contemporains dont il pensait pouvoir attendre quelque service ; il assista régulièrement aux enterrements, fit partie des comités électoraux de sa paroisse, peignit Jeanne d'Arc onze fois, six fois le maréchal de Mac-Mahon, et campa un nombre incroyable de Napoléon, les uns en redingote, les autres en toge romaine. Il fut décoré. Médaille du Salon, il passa dans les jurys et, à son tour, médailla ses élèves et ceux des confrères qui respectaient comme lui les puissances, les traditions et les règles. L'Institut lui ouvrit ses portes. Ce fut son avant-dernier succès : il vient de connaître le dernier jour où, devant une commission du Sénat, un sénateur du pays chouan loua son talent incomparable, sa palette magistrale, ses teintes variées et ses tons chauds, son art prestigieux, la vaste étendue de ses toiles et la distinction de son caractère, et dans une péroraison émouvante que la critique recueillit, on posa son génie bien français aux excroissances informes de cet ouvrier qui a nom Rodin...

Georges CLAIRET.

Pour la victoire : souscrivez !

La Censure de M.

Le Journal du Peuple, dont le dernier numéro a été saisi, vient d'être frappé d'une suspension de deux mois.

Pour la paix : souscrivez !

Les Provocateurs

On le sait, Charles Maurras est laid comme un singe, sourd comme un pot, courageux comme un lièvre, emporté comme une limace.

Le voilà qui s'en prend encore à Sébastien Faure, qu'il traite sans ménagements d'« anarchiste policier ».

— Je le traiterais comme un chien de police et d'anarchie qu'il est, écrit le petit crève qui devait hier tenir la plume de Maurras.

Non, mais !... Nous serions assez curieux de les y voir, les uns ou les autres. Ce n'est pas parce qu'il plait aux républicains, aux modérés comme à ceux d'extrême-gauche, de songer d'abord à la France, qu'il faut que les argousins de l'Infection Française puissent supposer que tout leur sera permis.

Pour notre compte, nous l'avons dit après Vichy : nous ne tolérerons pas de nouvelles provocations. Maurras peut tripigner ; c'est trop facile de faire le brava quand on est impotent, et qu'on provoque presque autant de pitié que de dégoût.

Mais jusqu'à quand l'écoeurement l'emportera-t-il sur la colère et le désir d'en finir avec toute cette bave ? Maurras devrait y songer.

Les gens du Roy ET L'EMPRUNT

Nous constatons hier que l'Action Française essayait d'étouffer l'emprunt et que le jour même de son émission elle faisait à son propre bénéfice un appel à la charité du public. Notre critique a porté, l'Action Française accuse le coup en gémissant. Son premier article est aujourd'hui consacré à l'emprunt et, pour la première fois, l'appel au public a disparu de ses colonnes.

Il est décidément bien regrettable et il va devenir bien coûteux pour les gens du Roy que le Bonnet Rouge soit là — et même un peu là !

Pour mettre fin au massacre : souscrivez.

LA GUERRE

Les Bulgares en retraite

La menace de l'armée Sarrail contre Monastir

Les Exploits des troupes serbes

Communiqués Officiels

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Sur la Strouma, l'ennemi bat en retraite devant les forces anglaises.

Dans la région de la Cerna, vifs combats sur tout le front Mezdzil-Kenail-Grades-tnika.

Nos avions signalent une grande activité sur les voies ferrées ennemies.

COMMUNIQUE SERBE

Au cours de notre progression du 4 octobre, nous avons fait 60 prisonniers bulgares et pris une assez grande quantité de matériel, ainsi que toutes les lignes téléphoniques, les Bulgares n'ayant pas eu le temps de les enlever dans leur retraite précipitée.

Ceux qui ne souscrivent pas, songent-ils qu'ils sacrifient la vie des combattants et prolongent la durée de la guerre ?

La défaite bulgare

Salonique, 4 octobre. — L'important mouvement de recul que les troupes bulgares ont exécuté sous la violente pression des armées alliées, marque un nouvel échec de plans stratégiques des empires centraux.

Les Germano-Bulgares prévoyant en effet la menace suspendue sur la frontière septentrionale de la Bulgarie, par les troupes russo-roumaines, avaient confié à l'ennemi d'exécuter, dès le mois d'août, une puissante poussée sur notre aile gauche dans le but de nous rejeter sur la périphérie du camp retranché de Salonique, où ils espéraient nous maintenir avec de faibles effectifs en se tenant en avant du massif montagneux très difficile, pendant que le reste de leurs troupes disponibles pourraient aller combattre en Dobroudja.

N'ayant pas réussi à nous refouler, ils se retranchèrent puissamment dans les montagnes de Malareka et de Kajmakocalan qu'ils croyaient inexpugnables.

Notre habile mouvement, par leur aile droite les obligea à abandonner le massif de Malareka et les superbes assauts des troupes serbes vinrent de les contraindre à évacuer les hauteurs fortifiées du Kajmakocalan dont la cote centrale se trouvait à 2.500 mètres d'altitude.

Les Bulgares contrainsts maintenaient d'abandonner tout mouvement offensif, se retirèrent derrière les lignes fortifiées comprenant un triple réseau de tranchées édifiées depuis huit mois à la hauteur de Kenail.

Dès que les Bulgares eurent commencé leur mouvement de retraite, les troupes serbes se lancèrent énergiquement à leur poursuite, les harcelant l'épée dans les reins, sans arrêt.

Les Serbes continuant aujourd'hui la poursuite de l'ennemi défilé, traversant la Cerna, affluent du Vardar, en trois endroits, bien que les Bulgares aient fait sauter les points derrière eux.

Les Bulgares ayant tenté de ralentir cette vigoureuse poursuite, les Serbes leur ont infligé une nouvelle défaite.

Succès anglais sur la Somme

Nos Alliés pénètrent en plusieurs points dans les tranchées ennemies

Communiqués Officiels

796^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

6 octobre, 15 heures.

Au nord de la Somme, la nuit a été marquée par une activité rétrograde de l'artillerie. Dans le secteur de Quenneviers, une de nos reconnaissances a pénétré jusqu'à la tranchée de soutien ennemie et l'a bombardée à coups de grenades.

Dans la région de Verdun, assez grande activité des deux artilleries. Bombardement ennemi sur la côte du Poivre et le bois de la Loutre.

En forêt d'Apremont, notre artillerie a dispersé des travailleurs au nord du bois Mulot.

Malgré les conditions atmosphériques peu favorables, nos avions ont exécuté 29 vols de chasse, des reconnaissances et des réglages de tir.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Au sud de l'Ancre, l'artillerie a montré une très grande activité au cours de la nuit. Nous avons avancé nos lignes au nord-est d'Eaucourt-l'Abbaye. Des émissions de gaz ont été effectuées par nous à l'est de Loos et à l'est d'Armentières. Des coups de main réussis ont permis à nos troupes de pénétrer dans les tranchées ennemies sur trois points dans le secteur de Loos et sur deux autres points au sud d'Arras.

L'OFFENSIVE FINANCIERE

A Paris, la première journée de l'emprunt a amené une grande affluente de souscripteurs aux caisses publiques, dans les établissements de crédit, dans les banques qui tous ont multipliés les guichets de souscription.

Tous les départements ont à cœur de rivaliser de patriotisme émulation dans cette première journée du deuxième emprunt de la Défense nationale.

LA GUERRE

LA GUERRE

figé une nouvelle défaite à Nidza, transformant la retraite en débâcle.

Les Serbes sont arrivés jusqu'à la gare de Kenail qui se trouve en leur pouvoir, et ils se sont établis à environ 600 mètres des lignes ennemies.

Kenail étant en territoire serbe, la partie du territoire libéré mesure aujourd'hui 290 kilomètres carrés, sur une quarantaine de kilomètres de frontière.

Les lignes établies derrière Kenail paraissent être les dernières défenses protégeant Monastir. On ignore actuellement si les Bulgares tenteront de la défendre avec acharnement. — (Havas.)

Vers Monastir

Salonique. — La bataille de Monastir tourne en victoire. Ce matin, dans une attaque furieuse, les Serbes ont bousculé les Bulgares. L'ennemi, lâchant précipitamment ses positions avancées, s'est d'abord retiré dans la direction de ses premières lignes de Kenail. Les Serbes ne leur laisseront pas le temps de s'y accrocher ; ils les poursuivront avec rage et leur rage eut raison des retranchements. Les Bulgares lâchèrent leurs lignes soigneusement préparées ; pour ainsi dire, ils ne s'y arrêtaient pas. Les Serbes sont, à cette heure, devant Kenail ; l'armée française, poussant au delà de Petrak quelle vient d'enlever, les épaula. C'est un gros succès.

Nous ne sommes plus qu'à quatorze kilomètres de Monastir.

Lutte opiniâtre sur le front serbe

Londres, 6 octobre. — Le correspondant du Times télégraphie de Salonique à la date du jeudi.

La déroute des Bulgares et la poursuite impétueuse de ceux qui les talonnent dans les régions au nord de Kajmakocalan continuèrent sans arrêt. Bien que l'ennemi ait défilé, sans sa fuite, les points clés sur la Tcherma, l'impénétrabilité des Serbes parait avoir été à la hauteur des circonstances. Ils ont, en effet, immédiatement improvisés des moyens de fortune pour rétablir les communications, grâce auxquelles de fortes colonnes de nos troupes ont réussi à franchir la rivière sans rencontrer une sérieuse opposition.

Les contre-attaques bulgares

Londres, 6 octobre. — D'Athènes au Daily Telegraph :

Un officier qui a assisté au combat qui s'est déroulé dans la région de Kajmakocalan a déclaré que la lutte y fut extrêmement violente ; vague après vague, les Bulgares se jetaient chaque jour contre les lignes serbes qui subsistèrent en outre un continué et violent feu d'artillerie. Résistant magnifiquement, les Serbes repoussèrent toutes les attaques.

Les Italiens en Epire

L'ACCORD SARRAIL-GADORNA

Rome, 6 octobre. — Commentant le débarquement des troupes italiennes en Epire, le Giornale d'Italia écrit que les opérations qui s'effectuent en Epire septentrionale et dans l'Albanie du Sud, font partie d'un plan conçu en parfait accord entre le général Sarrail et le général Cadorna au sujet de la campagne dans les Balkans. — (Information.)

Le Kaiser sur le front oriental

Amsterdam, 6 octobre. — Un télégramme de Berlin annonce que le Kaiser est parti pour le front oriental, où il rendra visite au général von Linsingen. — (Havas.)

Les succès russes s'étendent

Rome, 6 octobre. — Suivant des renseignements du front oriental, le succès des armées russes au sud de Brzezany prend un rapide développement et menace grandement les dernières défenses de Leimberg. Les nombreuses contre-attaques des Autrichiens, bien qu'appuyées par une puissante artillerie et de nouveaux renforts sont impuissantes à rompre l'incessante pression des Russes.

Parmi les prisonniers faits ces jours derniers se trouvent de nombreux Arabes de Syrie. — (Information.)

Pour que nos soldats reviennent vite : souscrivez !

L'Énigme Grecque

D'importantes mesures seraient décidées par les représentants de l'Entente

Au cours du conseil de tous les ministres de l'Entente, qui s'est tenu dans la nuit du 3 au 4 octobre, la légation britannique, des décisions très sérieuses ont été prises.

L'éventualité d'un emprunt de 100 millions de francs pour la Grèce a été discutée.

Les volontaires

Londres, 6 octobre. — D'Athènes au Daily Chronicle :

Deux cents officiers et 2.000 soldats et volontaires ont quitté le Pirée mardi soir pour Salonique où l'armée de la Défense Nationale compte maintenant 16.000 hommes. — (Information.)

LES

Nouvelles Visites

La question jugée par le Conseil général de la Loire. — Un vœu de M. Durafour est adopté après discussion.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Million des Poilus

Vous savez peut-être, Monsieur le ministre de la guerre, que le Bonnet Rouge s'efforce, autant qu'il est en son pouvoir, de conduire ses lecteurs dans ce labyrinthe prodigieux que sont les différents services de votre administration, pour leur dire, tant bien que mal, quels sont leurs droits, leurs devoirs, et souvent même quelle est leur situation, ce qu'ils ignorent presque toujours.

Il semble que ce service de renseignements présente quelque intérêt, car je puis vous certifier que ce ne sont pas les clients qui nous manquent.

Pourtant, depuis quelques jours, je suis bien embarrassé pour répondre à certaines lettres. Il me faut à mon tour me retourner vers vous, et vous prier de bien vouloir me fixer.

Le problème que soulèvent mes correspondants est, en effet, de ceux qui nous valent d'être le plus blanchis par une censure qui ne se fait pas à sa propre inspiration, et qui cherche, en dehors d'elle, ses consignes.

Allons un fait. Voici la dernière lettre reçue. Elle est de ce matin :

Le 5-10-1916.

Monsieur,

Étant en permission à Paris au mois d'août, je me rappelle avoir lu dans le Bonnet Rouge que vous vous occupiez de savoir comment et dans quelles formations les sommes recueillies pendant la Journée du Poilu devaient être distribuées aux permissionnaires nécessiteux.

Étant d'un département envahi, la question m'intéresse, comme elle intéresse beaucoup de mes camarades qui sont, tel, le sergent curieux de connaître le résultat de votre enquête.

Je ne connais pas, parmi les soldats des départements envahis de mon régiment, un seul qui ait touché quelque chose provenant de cette Journée, et cependant il me semble que nous ne serions pas oubliés, nous qui avons absolument tout notre famille avec les Boches.

Comptant sur une réponse à ce sujet, je vous adresse, Monsieur, mes sincères salutations.

I. L...
Caporal au ...^e d'infanterie, ...^e Cie.
Secteur postal... (1).

Au mois d'août 1916, Monsieur le ministre, il est exact que, saisi déjà de réclamations multiples, je me suis permis de vous demander des précisions qui me permettent d'expliquer à mes lecteurs comment on avait utilisé les fonds de la Journée du Poilu.

J'avais même détaché à votre ministère un de mes collaborateurs ; il m'apporta l'assurance que les renseignements seraient recueillis par vos soins, et promptement communiqués au public.

Or, M. Malvy, votre collègue de l'intérieur, a groupé lui, tous les renseignements qui dépendaient de ses services, sur l'usage des fonds des « Journées ».

Mais tout ce qu'il a pu nous dire, c'est que le comité d'organisation de la Journée du Poilu avait fait remettre à votre nom à la Banque de France, deux chèques, l'un d'un million, l'autre de cinq cent mille francs.

C'est déjà un joli magot !
Je ne sache pas que vous ayez songé à nous informer de l'usage qui fut fait de ces fonds.

Et, voyez comme la Censure est loin de tout arranger... Vous ne nous permettez pas de vous demander publiquement comment ont été répartis les fonds de la Journée du Poilu ; mais le Bonnet Rouge renseigne ses lecteurs, il les renseigne sur toutes les questions, il les aide à tout ce qu'ils pensent, et les lecteurs, lorsque nous leur écrivons que nous ne pouvons, faute de renseignements, répondre aux questions qu'ils nous posent lorsqu'il s'agit des fonds de solidarité nationale ?

Vous le voyez, Monsieur le ministre, il vaut mieux s'expliquer. Nous l'avons dit bien souvent, nous n'accusons personne. Nous savons bien que dans l'administration française, il y a toujours plus de négligence que de prévarications. Mais c'est parce qu'il importe peu aux souscripteurs de la Journée du Poilu dans des fonds, peut-être des années, à des œuvres d'une utilité contestable, que nous ne tenons à savoir tout de suite, ce qui a été fait, et comment on l'a fait.

Ayez pitié de nos députés, Monsieur le ministre !... Ne les obligez pas à vous jaser encore cette question-là du haut de la tribune de la Chambre. On leur reproche de trop parler, et je sais qu'ils seraient parfaitement disposés à se taire. Aidez-les à demeurer silencieux. Un bon communiqué complétant celui que nous donna l'autre jour M. Malvy suffira pour liquider toute l'affaire.

Nous l'attendons.

Jean GOLDSKY.

(1) Bien entendu, je tiens le numéro du journal à la disposition du Ministère de la Guerre.

Nouvelles Visites

La question jugée par le Conseil général de la Loire. — Un vœu de M. Durafour est adopté après discussion.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour a proposé un vœu tendant à ce que le Conseil général de la Loire se prononce en faveur de la liberté de la presse.

Le Conseil général de la Loire, réuni en session extraordinaire le 2 octobre, a discuté la question de la censure des journaux. M. Durafour

Les auxiliaires contre les abus de pouvoir dont ils sont l'objet.

M. Compiègne-Morel critiquera la façon dont sont employés nos effectifs; il en demandera une meilleure utilisation. Enfin, M. Monnier insistera à nouveau sur la nécessité de réviser les sursis d'appel.

Quelle sera la réponse du ministre de la guerre? Donnera-t-il satisfaction aux interpellateurs ou cherchera-t-il à interpréter la loi du 17 août 1915?

Aux Écoutes

L'Aubaine

La guerre! quelle aubaine pour certains! Je ne parle pas des ambitieux; je ne parle pas non plus des spéculateurs. Je songe au camelot parisien, aux creviers de journaux, à ces essaims ployables qui s'agitent chaque soir dans des imprimeries bourdonnantes. Quels fièvres, quelle trépidation, quelle cohue!

Ces pauvres diables! Ils sont là, quelques milliers: gosses, femmes, vieillards. D'où viennent-ils? Ils ne vous le diront pas, et plusieurs d'entre eux ont l'avantage de ne pas s'en souvenir; des coupables, des victimes, des victimes surtout, des blessés, blessés de cette implacable guerre sociale qui, dans une ville comme Paris, tous les jours jette hors de combat les plus faibles, les meilleurs parfois; qui ici-bas, tout est lutte et souffrance, injustice et cruauté. Pauvres invalides! tristes écoliers! malheureux enfants et femmes éprouvées!

Les voilà devenus par une ironie du sort, les dispensateurs de la renommée; et c'est par leur bouche, d'autrefois, pleins, que la gloire, demain, va jeter au monde le nom sanglant des vainqueurs, les grands récits de l'histoire. Dramé et comédie!

Dans la foule, qu'ils jettent, comme une barque fend les flots en furie, ils passent, fiévreux, agiles, trépidants, les traits courbés, la gorge ouverte, clamant au ciel la dernière nouvelle, la victoire ou la défaite, la vérité, quelquefois, et plus souvent le mensonge. C'est le canard qui rend le mieux; et c'est une bonne leçon de modestie pour les aigles orgueilleuses. Oh! la savoureuse « canard » du camelot parisien!

Ces jours-là, stupides, grisés eux-mêmes par le concert défilé de leurs voix discordantes, les camelots bien sûr, sont entourés, bégayés, égarés! Qu'importe! Autour d'eux, au-dessus d'eux, les bras s'allongent; des mains impatientes se tendent, des mains gantées, des mains nues, caresses ou divinement blanches, toutes mains fraternelles, toutes également et seulement avides du précieux papier de la dernière édition.

La dernière édition! C'est maintenant, c'est la dernière édition, c'est l'apothéose du camelot! car alors, le camelot est vraiment le messager du destin, le moderne coureur de Marathon.

« La dernière édition! » C'est aussi l'heure de sa fortune; les sous pleuvent, gros et petits, bons ou mauvais, les pièces blanches, tout cela au petit bonheur, pile-mêlée, dans le pousset, dans les poches, dans les doublures, sur le trottoir.

Alors, le camelot n'est plus un être humain; au milieu des remous de la foule, c'est un rocher, c'est une borne, c'est un distributeur automatique de journaux; il encaisse, il fonctionne; mais il ne rend pas de monnaie; il a raison.

Quoi! c'est ce qu'on appelle une grande dale — soir glorieux de conquête, soir de révolte. Là-bas, aux quatre points du monde, couchés sur le dos, dans l'herbe folle, de jeunes hommes s'étreignent encore de leurs mains glacées. La nouvelle a traversé l'espace; et ce soir, les camelots

chantent victoire, la poche pleine, le ventre plein.

C'est un peu d'espoir qui tombe dans leur cœur; c'est un peu d'argent qui tombe dans leurs mains.

Tant d'autres hommes, parmi les riches, évaluent en millions l'aubaine qu'est pour eux la guerre!

MAGAB.

Donner son or, c'est économiser le sang de nos soldats.

Couvert d'un vieil uniforme, la barbe longue et l'air bien sûr, un soldat monte en tramway. Il s'assoit devant une maman un peu désemparée, et sa fillelette. Sitôt assis, le soldat regarde l'enfant et ne la regarde plus des yeux. Parfois, sa bouche ouvre comme s'il allait parler, mais il n'ose pas sans doute et se tait. Les stations défilent; il va falloir descendre. Alors, timidement, la main au casque, il demande: — Pardon, madame, si ça vous faisait rien que j'embrasse votre petite. Y a la maman qui lui ressemble, là-bas dans les pays envahis, et j'ai pas de nouvelles. Si vous voulez.

Trop ému pour répondre, la maman prit la fillelette et la tendit au permissionnaire. Délicatement, il la souleva et l'embrassa, tandis que deux larmes lourdes descendaient sur ses joues brunes. La maman avait les yeux humides elle aussi et il n'y avait pas que les siens dans le tramway.

Quatre employés de la Compagnie de l'Est avaient volé deux bouteilles de champagne. Quatre avocats furent chargés de défendre les délinquants. Un se trouva être le capitaine de bois des Corbeaux, dont la bravoure fut héroïque au cours des combats. Sur ses quatre voleurs, trois furent acquittés. Le quatrième, ayant sans doute bu plus de champagne que les autres, recut trois mois de prison. On ne nous dit pas si celui-là se trouvait le client du capitaine.

A la bonne heure, voilà un homme que la mort n'effrayait pas. Il prépara un bon déjeuner, deux bouteilles de vin excellent, puis se pendit, ayant soin de prévenir que la table était mise pour ceux qui viendraient le déshonorer.

Heureusement que le pendu fut découvert presque aussitôt. Le délinquant n'eut pas le temps de refroidir. Parions pourtant qu'il se trouva des gens pour refuser cette invitation in-extremis, pourtant cordiale.

Jusqu'à la fin des hostilités, on vient de supprimer l'emploi des chefs de musique de troisième classe.

Il y a donc comme pour les wagons, trois classes pour les chefs de musique? Nous aurons bien cru, naïvement, qu'il n'y avait que les bons et les mauvais chefs. En ce moment d'ailleurs, ils doivent tous ne compter que la charge.

Le communiqué de trois heures apporté aux Parisiens sa pointe de bonnes nouvelles, des groupes se forment qui commentent

les événements. On se caute sans se connaître, on se tape mutuellement sur l'épaule ou sur le ventre. — Serait-ce un des bienfaits de l'Union Sacrée?

Stratégies en chambre et en brasserie excellent et produisent jusqu'à l'aphonie leurs périodes décisives ponctuées de telles conclusions:

« Voilà ce que j'avais toujours préconisé... Enfin, oui ou non, avais-je raison quand je disais... »

Deux braves permissionnaires, l'air fier « première ligne », légalistiques, pisseau parmi les groupes.

Et l'un d'eux se marante sur le front: « Un bon vieux, on a les aura! le civils tiennent... »

Et l'autre avec un bon rire: « Oui, ils tiennent surtout... le crachoir!... »

Un soldat, qui en est à sa seconde permission, déambule dans les couloirs du Métro. Il tombe en arrêt devant l'affiche où une jeune fille se marante sur le front.

— Ben, dit-il, depuis la dernière fois que je suis venu, sûrement qu'elle est divorcée.

Ceux qui combattent ont besoin de fusils. Versez votre or, ils en auront.

M. Gabriel Hanotaux a inauguré les conférences nationales, au théâtre Sarah-Bernhardt. Il a évoqué la grandeur de la France républicaine.

Un grand nombre d'amis, en assistant à la cérémonie, ayant tenu à donner un témoignage de leur sympathie, ont offert au général Dubail une preuve de leur estime et de leur sympathie.

Plus la France aura d'argent, plus elle fera de munitions, plus elle possédera de munitions, plus vite la guerre finira.

Les obsèques de M. Paul Eyche, vérificateur des mémoires de la Ville de Paris, ont eu lieu aujourd'hui au cimetière de Saint-Ouen.

Un grand nombre d'amis, en assistant à la cérémonie, ayant tenu à donner un témoignage de leur sympathie, ont offert au général Dubail une preuve de leur estime et de leur sympathie.

Nos soldats donnent leur existence à la France... ne lui refusez pas votre argent.

Le Comité des réfugiés de Meurthe-et-Moselle, se rendant à la Commission de la Chambre.

Le Régime de l'Alcool Sa réforme nécessaire

Par J. TORRES, député du Gers, rapporteur de la Commission de la Législation fiscale de la Chambre.

Après la guerre, il n'est pas actuellement de question qui passionne plus l'opinion publique que celle de l'alcool.

Le chiffre de la production de l'alcool en France, en 1914, a été de 1.615 millions de litres.

Le chiffre des réponses reçues est tel qu'il faudra quelque temps encore avant que nous puissions commencer à publier les résultats.

4.615 SOLUTIONS Soit 46.150 VOTES sur les Lois

Sur tous les points traités, le rapporteur a soin de rappeler l'évolution dans le passé

adversaires qui lui étaient opposés dans le Prix de Franchesse.

Les deux premiers places du Prix de Franchesse ont été remportées par M. de Rothschild.

Le Prix Darney, la principale épreuve de la journée, ne pouvait échapper à Teddy.

En raison de ses victoires précédentes Yveline portait une surcharge dans le Prix de Carnot.

Yvelophage, qui n'avait pas encore justifié l'estime de son écurie, a enfin trouvé son jour dans le Prix de Gennes.

Il n'y a guère que Sciewave et Gunther qui aient été en course dans le Prix de la Sioule.

Le prix de clôture, Prix de Gigny, est revenu à Mougibet, un transfuge de Saint-Sauveur.

Le prix de clôture, Prix de Gigny, est revenu à Mougibet, un transfuge de Saint-Sauveur.

intérets économiques qui dépendent de la distillation. Ce n'est pas le moment de tarir aucune de nos sources de richesses; il importe de les développer toutes, au contraire, pour le relèvement de notre pays si éprouvé.

Il faut donc envisager le problème sous tous ses aspects. C'est ainsi qu'a procédé la Commission de la Législation fiscale de la Chambre, saisie du projet de loi modifiant le régime de l'alcool.

Le régime de l'alcool, M. Tournan, député du Gers, rapporteur de cette commission, a étudié cette question complexe avec une méthode et une impartialité auxquelles tous ses collègues et M. le ministre des finances lui-même se sont plu à rendre hommage.

Il étudie d'abord la production et le commerce des diverses qualités d'alcool, des eaux-de-vie naturelles (eaux-de-vie de vin, de cidre, de marcs, de lies et de fruits, rhums, tafias et genièvres) et de l'alcool d'industrie (alcools de grains, de mélasse et de betteraves). Puis il résume, aussi clairement que possible, les lois et règlements qui régissent tant la consommation de bouche que les emplois industriels de l'alcool.

Ensuite, il fait la critique de cette législation surannée, il en examine successivement les inconvénients hygiéniques, fiscaux et économiques. Au point de vue hygiénique, elle favorise l'extension de l'alcoolisme et M. Tournan montre, en s'appuyant sur les conclusions des plus récents et les plus sûrs, les effets lamentables de ce mal ainsi que ses causes et ses remèdes connus.

Au point de vue fiscal, ce régime archaïque provoque la fraude, entraîne des complications et des dépenses inutiles et constitue des injustices criantes. Il faut le simplifier et le moderniser.

Au point de vue économique, ce régime ne répond pas mieux aux besoins actuels; il empêche le développement des emplois industriels de l'alcool et pousse à la consommation burlesque. L'auteur énumère les desiderata des industries utilisant l'alcool et indique les résultats qu'elles ont obtenus en Allemagne.

Enfin, M. Tournan expose le plan et les principales dispositions de la réforme proposée par la Commission de législation fiscale.

Élévation de l'impôt, création du monopole de l'alcool industriel, suppression du privilège des bouilleurs de cru, tels sont les éléments essentiels du projet qui va servir de base à la discussion devant la Chambre.

Mais il comporte, en outre, des dispositions accessoires inspirées des mêmes idées: réglementation des assemblées employées dans la préparation des vins aromatisés et des liqueurs, création d'un titre de mouvement spécial sur papier blanc pour les vins aromatisés et les liqueurs fabriqués exclusivement avec des eaux-de-vie naturelles, suppression des déductions allouées aux marchands en gros sur l'alcool d'industrie mélangé dans leurs magasins, subrogation de l'expéditeur aux droits et privilèges de la régie, facilités nouvelles aux industriels utilisant l'alcool, réduction des contingents des contributions indirectes, etc.

Sur tous les points traités, le rapporteur a soin de rappeler l'évolution dans le passé

Grand Concours des Lois Sociales

Organisé par "LE BONNET ROUGE"

Sous le patronage de MM. Léo BOUYSSOU, député des Landes, membre de la Commission du Suffrage universel; J.-L. BRETON, député du Cher, président de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales; Victor DALBIEZ, député des Pyrénées-Orientales, membre de la Commission de législation fiscale; Pierre LAVAL, député de la Seine, secrétaire de la Commission de la législation civile et criminelle; LEVASSEUR, député de la Seine, vice-président de la Commission du Commerce et de l'Industrie; Jean LONGUET, député de la Seine, secrétaire de la Commission de la législation civile et criminelle; Louis MARTIN, sénateur du Var, membre de la Commission des Affaires étrangères; VALIERE, député de la Haute-Vienne, membre de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts.

Le chiffre des réponses reçues est tel qu'il faudra quelque temps encore avant que nous puissions commencer à publier les résultats. Un chiffre précisera les difficultés du dépouillement de notre concours: les réponses enregistrées à ce jour comptent

4.615 SOLUTIONS Soit 46.150 VOTES sur les Lois

On le voit, nous avons le droit de demander à nos lecteurs quelque patience.

Deux longueurs. Tête. Non placés: Indienne, Lettre de Cachet, Combinaison.

Prix de Gennes (2.800 mètres). — 1. Xylophage (Barry), à M. H. Count; 2. Cornario, à Barry.

Courte tête. Une longueur et demie. Non placés: Beauzy, New Scotland, Saint Cornelle, Promesse II, Militaire, Madia, Pétit Solange, Hostess.

Prix de la Sioule (1.000 mètres). — 1. Seawave (Cornard), au baron Gouget; 2. Gunther, à Gloverville.

Encolure. Trois longueurs. Non placés: Danois, Sandy Hook, Thistlo, Florange II, Irenay, Count, Vauchamp, Master Bob, Nippy-Fox, Dombasle, Zinzolin, Comfalon, Ram, Fétiche, Princesse de Clèves, Dragone, Ayoubites, Passagère, Bechly.

Prix de Gigny (2.800 mètres). — 1. Mougibet (Sauval), à M. Touche; 2. La Nive, à Amédée. Trois longueurs. Deux longueurs.

Non placés: Petit Fou, Saint-Rémy, Montillon, Aubenas, Ethiopie, Mlle Royale, Junlet.

Encolure. Une longueur et demie. Non placés: Sciewave et Gunther qui aient été en course dans le Prix de la Sioule.

Le prix de clôture, Prix de Gigny, est revenu à Mougibet, un transfuge de Saint-Sauveur.

Le prix de clôture, Prix de Gigny, est revenu à Mougibet, un transfuge de Saint-Sauveur.

AU LOUVRE

PARIS LUNDI 9 OCTOBRE PARIS

TOILETTES D'HIVER

POUR DAMES, HOMMES & ENFANTS

AGRANDISSEMENTS DES SALONS DE THÉ

Les Blanchés

Ce n'est que le 20 octobre que le théâtre Antoine représentera l'œuvre nouvelle de deux jeunes auteurs belges; MM. Hanswyck et P. de Watigny, intitulée: La Revanche de Miss Bennett.

Tandis que les interprètes: Mme Andréa Mégar, Henri Roussel, Jane Fuster, répéteront, on continuera chez Antoine l'Hotel du Libre-Echange, qui doit quitter vendredi l'affiche de la Renaissance.

Le directeur intérimaire, M. Danancier, ne demeurera en fonction que deux semaines. Avec le Gymnase, qu'il a sous-tout depuis hier, l'ex-co-directeur des Variétés semble vouloir occuper les relâches de tous les théâtres.

Mais, la saison théâtrale va bientôt reprendre de toutes parts et M. Danancier, risqué fort de ne plus trouver de scène libre.

Nous lui conseillons, maintenant surtout qu'il va loger au théâtre Antoine, d'essayer de traiter avec Génier pour la location de son théâtre ambulant.

C'est bientôt la seule scène qui restera disponible.

Ce soir, réouverture du Trianon-Lyrique, sous la direction nouvelle de M. Masson. A 8 h. 15, reprise de François les Bas-Bleus, opéra-comique en 3 actes, d'Ernest Dubrun, Eugène Ibert et Paul Burani, musique de Firmin Bernicat, terminée par André Messager.

Ce soir, également, le Casino de Paris inaugure sa nouvelle direction. Au programme: Dalbrét, La Guerre en Italie, film pris à 3.600 mètres, sur l'Adamello.

Au théâtre de la Renaissance, ce soir, à 8 h. 15 précises, première reprise de: Le

Chopin, vaudville en 3 actes, de MM. Kéroux et Barré.

Parl Dardignac, M. Lucien Walter; Anatole Durand, M. Gorb; Le prince Boris Petroloff, M. Tréville; Roger Boulic, M. A. Gounon; Robillard, M. Kerny; Collardot, M. Elchepare; Baptiste, M. Seylis.

Josette, Mme Lucile Nobert; Madame Margrignan, Mme Eugénie Norris; Diana, Mme Maud Guyot; Suzanne, Mme Y. Legouy; Estelle, Mme Gina Saint-Clair.

Le directeur intérimaire, M. Danancier, ne demeurera en fonction que deux semaines. Avec le Gymnase, qu'il a sous-tout depuis hier, l'ex-co-directeur des Variétés semble vouloir occuper les relâches de tous les théâtres.

Mais, la saison théâtrale va bientôt reprendre de toutes parts et M. Danancier, risqué fort de ne plus trouver de scène libre.

Nous lui conseillons, maintenant surtout qu'il va loger au théâtre Antoine, d'essayer de traiter avec Génier pour la location de son théâtre ambulant.

C'est bientôt la seule scène qui restera disponible.

Ce soir, réouverture du Trianon-Lyrique, sous la direction nouvelle de M. Masson. A 8 h. 15, reprise de François les Bas-Bleus, opéra-comique en 3 actes, d'Ernest Dubrun, Eugène Ibert et Paul Burani, musique de Firmin Bernicat, terminée par André Messager.

Ce soir, également, le Casino de Paris inaugure sa nouvelle direction. Au programme: Dalbrét, La Guerre en Italie, film pris à 3.600 mètres, sur l'Adamello.

Au théâtre de la Renaissance, ce soir, à 8 h. 15 précises, première reprise de: Le

Chopin, vaudville en 3 actes, de MM. Kéroux et Barré.

Parl Dardignac, M. Lucien Walter; Anatole Durand, M. Gorb; Le prince Boris Petroloff, M. Tréville; Roger Boulic, M. A. Gounon; Robillard, M. Kerny; Collardot, M. Elchepare; Baptiste, M. Seylis.

Josette, Mme Lucile Nobert; Madame Margrignan, Mme Eugénie Norris; Diana, Mme Maud Guyot; Suzanne, Mme Y. Legouy; Estelle, Mme Gina Saint-Clair.

Le directeur intérimaire, M. Danancier, ne demeurera en fonction que deux semaines. Avec le Gymnase, qu'il a sous-tout depuis hier, l'ex-co-directeur des Variétés semble vouloir occuper les relâches de tous les théâtres.

Mais, la saison théâtrale va bientôt reprendre de toutes parts et M. Danancier, risqué fort de ne plus trouver de scène libre.

Nous lui conseillons, maintenant surtout qu'il va loger au théâtre Antoine, d'essayer de traiter avec Génier pour la location de son théâtre ambulant.

C'est bientôt la seule scène qui restera disponible.

Ce soir, réouverture du Trianon-Lyrique, sous la direction nouvelle de M. Masson. A 8 h. 15, reprise de François les Bas-Bleus, opéra-comique en 3 actes, d'Ernest Dubrun, Eugène Ibert et Paul Burani, musique de Firmin Bernicat, terminée par André Messager.

Ce soir, également, le Casino de Paris inaugure sa nouvelle direction. Au programme: Dalbrét, La Guerre en Italie, film pris à 3.600 mètres, sur l'Adamello.

Au théâtre de la Renaissance, ce soir, à 8 h. 15 précises, première reprise de: Le

Chopin, vaudville en 3 actes, de MM. Kéroux et Barré.

Parl Dardignac, M. Lucien Walter; Anatole Durand, M. Gorb; Le prince Boris Petroloff, M. Tréville; Roger Boulic, M. A. Gounon; Robillard, M. Kerny; Collardot, M. Elchepare; Baptiste, M. Seylis.

Josette, Mme Lucile Nobert; Madame Margrignan, Mme Eugénie Norris; Diana, Mme Maud Guyot; Suzanne, Mme Y. Legouy; Estelle, Mme Gina Saint-Clair.

Le directeur intérimaire, M. Danancier, ne demeurera en fonction que deux semaines. Avec le Gymnase, qu'il a sous-tout depuis hier, l'ex-co-directeur des Variétés semble vouloir occuper les relâches de tous les théâtres.

Mais, la saison théâtrale va bientôt reprendre de toutes parts et M. Danancier, risqué fort de ne plus trouver de scène libre.

Nous lui conseillons, maintenant surtout qu'il va loger au théâtre Antoine, d'essayer de traiter avec Génier pour la location de son théâtre ambulant.

C'est bientôt la seule scène qui restera disponible.

Ce soir, réouverture du Trianon-Lyrique, sous la direction nouvelle de M. Masson. A 8 h. 15, reprise de François les Bas-Bleus, opéra-comique en 3 actes, d'Ernest Dubrun, Eugène Ibert et Paul Burani, musique de Firmin Bernicat, terminée par André Messager.

Ce soir, également, le Casino de Paris inaugure sa nouvelle direction. Au programme: Dalbrét, La Guerre en Italie, film pris à 3.600 mètres, sur l'Adamello.

Au théâtre de la Renaissance, ce soir, à 8 h. 15 précises, première reprise de: Le

Chopin, vaudville en 3 actes, de MM. Kéroux et Barré.

Parl Dardignac, M. Lucien Walter; Anatole Durand, M. Gorb; Le prince Boris Petroloff, M. Tréville; Roger Boulic, M. A. Gounon; Robillard, M. Kerny; Collardot, M. Elchepare; Baptiste, M. Seylis.

Josette, Mme Lucile Nobert; Madame Margrignan, Mme Eugénie Norris; Diana, Mme Maud Guyot; Suzanne, Mme Y. Legouy; Estelle, Mme Gina Saint-Clair.

Le directeur intérimaire, M. Danancier, ne demeurera en fonction que deux semaines. Avec le Gymnase, qu'il a sous-tout depuis hier, l'ex-co-directeur des Variétés semble vouloir occuper les relâches de tous les théâtres.

Mais, la saison théâtrale va bientôt reprendre de toutes parts et M. Danancier, risqué fort de ne plus trouver de scène libre.

Nous lui conseillons, maintenant surtout qu'il va loger au théâtre Antoine, d'essayer de traiter avec Génier pour la location de son théâtre ambulant.

C'est bientôt la seule scène qui restera disponible.

Ce soir, réouverture du Trianon-Lyrique, sous la direction nouvelle de M. Masson. A 8 h. 15, reprise de François les Bas-Bleus, opéra-comique en 3 actes, d'Ernest Dubrun, Eugène Ibert et Paul Burani, musique de Firmin Bernicat, terminée par André Messager.

Ce soir, également, le Casino de Paris inaugure sa nouvelle direction. Au programme: Dalbrét, La Guerre en Italie, film pris à 3.600 mètres, sur l'Adamello.

Au théâtre de la Renaissance, ce soir, à 8 h. 15 précises, première reprise de: Le

Chopin, vaudville en 3 actes, de MM. Kéroux et Barré.

Parl Dardignac, M. Lucien Walter; Anatole Durand, M. Gorb; Le prince Boris Petroloff, M. Tréville; Roger Boulic, M. A. Gounon; Robillard, M. Kerny; Collardot, M. Elchepare; Baptiste, M. Seylis.

Josette, Mme Lucile Nobert; Madame Margrignan, Mme Eugénie Norris; Diana, Mme Maud Guyot; Suzanne, Mme Y. Legouy; Estelle, Mme Gina Saint-Clair.

Le directeur intérimaire, M. Danancier, ne demeurera en fonction que deux semaines. Avec le Gymnase, qu'il a sous-tout depuis hier, l'ex-co-directeur des Variétés semble vouloir occuper les relâches de tous les théâtres.

Mais, la saison théâtrale va bientôt reprendre de toutes parts et M. Danancier, risqué fort de ne plus trouver de scène libre.

Nous lui conseillons, maintenant surtout qu'il va loger au théâtre Antoine, d'essayer de traiter avec Génier pour la location de son théâtre ambulant.

C'est bientôt la seule scène qui restera disponible.

Ce soir, réouverture du Trianon-Lyrique, sous la direction nouvelle de M. Masson. A 8 h. 15, reprise de François les Bas-Bleus, opéra-comique en 3 actes, d'Ernest Dubrun, Eugène Ibert et Paul Burani, musique de Firmin Bernicat, terminée par André Messager.

Ce soir, également, le Casino de Paris inaugure sa nouvelle direction. Au programme: Dalbrét, La Guerre en Italie, film pris à 3.600 mètres, sur l'Adamello.

Au théâtre de la Renaissance, ce soir, à 8 h. 15 précises, première reprise de: Le

Chopin, vaudville en 3 actes, de MM. Kéroux et Barré.

Parl Dardignac, M. Lucien Walter; Anatole Durand, M. Gorb; Le prince Boris Petroloff, M. Tréville; Roger Boulic, M. A. Gounon; Robillard, M. Kerny; Collardot, M. Elchepare; Baptiste, M. Seylis.

Josette, Mme Lucile Nobert; Madame Margrignan, Mme Eugénie Norris; Diana, Mme Maud Guyot; Suzanne, Mme Y. Legouy; Estelle, Mme Gina Saint-Clair.

Le directeur intérimaire, M. Danancier, ne demeurera en fonction que deux semaines. Avec le Gymnase, qu'il a sous-tout depuis hier, l'ex-co-directeur des Variétés semble vouloir occuper les relâches de tous les théâtres.

Mais, la saison théâtrale va bientôt reprendre de toutes parts et M. Danancier, risqué fort de ne plus trouver de scène libre.

Nous lui conseillons, maintenant surtout qu'il va loger au théâtre Antoine, d'essayer de traiter avec Génier pour la location de son théâtre ambulant.

C'est bientôt la seule scène qui restera disponible.

Ce soir, réouverture du Trianon-Lyrique, sous la direction nouvelle de M. Masson. A 8 h. 15, reprise de François les Bas-Bleus, opéra-comique en 3 actes, d'Ernest Dubrun, Eugène Ibert et Paul Burani, musique de Firmin Bernicat, terminée par André Messager.

Ce soir, également, le Casino de Paris inaugure sa nouvelle direction. Au programme: Dalbrét, La Guerre en Italie, film pris à 3.600 mètres, sur l'Adamello.

Au théâtre de la Renaissance, ce soir, à 8 h. 15 précises, première reprise de: Le

Chopin, vaudville en 3 actes, de MM. Kéroux et Barré.

Parl Dardignac, M. Lucien Walter; Anatole Durand, M. Gorb; Le prince Boris Petroloff, M. Tréville; Roger Boulic, M. A. Gounon; Robillard, M. Kerny; Collardot, M. Elchepare; Baptiste, M. Seylis.

Josette, Mme Lucile Nobert; Madame Margrignan, Mme Eugénie Norris; Diana, Mme Maud Guyot; Suzanne, Mme Y. Legouy; Estelle, Mme Gina Saint-Clair.

Le directeur intérimaire, M. Danancier, ne demeurera en fonction que deux semaines. Avec le Gymnase, qu'il a sous-tout depuis hier, l'ex-co-directeur des Variétés semble vouloir occuper les relâches de tous les théâtres.